

Le soldat desarmé

Le soldat desarmé, s.l., s.n., 1614, in-8° (Liège, ULiège Library, XXII.87.8(U), pièce n° 20)

Présentation scientifique

Le soldat desarmé est un imprimé de huit pages publié en 1614 au format in-octavo, sans mention de lieu ni d'imprimeur (USTC 6001274). Si l'on en croit l'*Universal Short Title Catalogue*, il n'a connu qu'une édition, dont le texte conservé dans les collections patrimoniales de la bibliothèque Alpha de l'Université de Liège est l'un de ses cinq seuls exemplaires répertoriés (l'un des autres appartenant à la British Library, et les trois restants à la Bibliothèque nationale de France).

L'exemplaire liégeois de l'imprimé fait partie du *Recueil sur la Ligue, Mélanges 1*, un des quatre-vingts volumes de miscellanées factices conservés à l'Université de Liège qui réunissent environ 1595 pièces dites « ligueuses ». Il faut toutefois entendre cette épithète dans une acception très large : de courts imprimés presque systématiquement polémiques, tous produits en France entre le milieu du XVI^e siècle et le milieu du XVII^e, répartis selon des critères thématiques (le clergé, la guerre, etc.) ou formels (oraison funèbre, poésie, lettre, etc.). Ces pièces ont été reliées, numérotées et parfois retranchées au XVIII^e ou au XIX^e siècle, probablement avant leur acquisition par l'Université. Les circonstances de l'arrivée de ces textes dans les collections patrimoniales, encore très floues, mériteraient assurément une enquête approfondie.

L'année 1614 se caractérise par un contexte politique très dense et, conséquemment, par une abondante production de courts imprimés polémiques tels que *Le soldat desarmé* (Duccini 2003). Le roi Louis XIII est déclaré majeur le 2 octobre mais n'est âgé que de treize ans et demeure largement sous l'influence de sa mère, Marie de Médicis,

qui exerce la régence depuis 1610. Ainsi, bien qu'on ne dispose pas d'éléments permettant de déterminer si l'imprimé a été publié avant ou après cette date, il est certain qu'il a été publié dans une France largement dominée par l'influence de la Florentine. Depuis le début de l'année, l'autorité de cette dernière fait cependant l'objet de contestations. En effet, après s'être assurée de la fidélité des grands du royaume par le versement d'importantes pensions, la veuve d'Henri IV doit assumer le défaut de paiement de l'État et ses conséquences politiques. Le 13 janvier, une partie des hauts nobles français, privée de fait des libéralités de la monarchie, quitte la cour. Le prince de Condé est le chef de file de ce mouvement qui, bien que ne comptant aucun autre prince de sang en ses rangs, prendra le nom de « révolte des princes » ou de « princes retirés de la cour ».

Après une série d'événements militaires et politiques, la paix entre Marie de Médicis et Condé est signée à Sainte-Menehould le 15 mai, et implique notamment le versement d'une forte compensation financière de la première au second. Toutefois, la situation n'est apaisée qu'officiellement : le prince de Condé contestera encore plusieurs fois l'autorité de la reine-mère. Prenant acte de l'inconstance des hauts nobles, Marie resserre son conseil autour d'un petit nombre de fidèles choisis avec soin, dont Concino Concini, un compatriote florentin qu'elle nomme maréchal d'Ancre, qui fera l'objet d'une vaste campagne de publications polémiques et finira assassiné en avril 1617 (Teyssandier 2013). Le 27 octobre 1614 s'ouvrent à Paris des États généraux réclamés par Condé et sur lesquels Marie de Médicis tente d'étendre toute son influence. De vifs débats sur divers aspects du gouvernement de la France s'y déroulent, et sont diffusés à travers des centaines d'imprimés polémiques (191 entre octobre 1614 et février 1615). Les États se clôturent le 23 février 1615 sans qu'aucune ordonnance de réforme du royaume ne soit prise, ce qui ne manque pas de conduire les notables à critiquer davantage le gouvernement, plus affaibli que jamais au début de l'année 1615 (Chartier et Richet 1982 ; Hildesheimer et Carbonnières : 2016).

Le soldat desarmé est un libelle, c'est-à-dire un court imprimé à visée polémique (Debbagi Baranova : 2012). Il met en scène, comme son titre l'indique, les aveux d'un militaire désœuvré, rédigés à la première personne du singulier. L'imprimé n'en demeure pas moins foncièrement polémique, puisqu'il constitue une intervention en faveur de la cour et contre les princes. Sa situation d'élocution plus qu'apocryphe est très probablement le résultat d'une pure création visant à légitimer des critiques voire

des accusations en les maquillant du fard de la spontanéité afin de dissimuler l'entreprise de construction polémique qui est à l'œuvre dans cet imprimé. Il s'agit donc d'exploiter la fiction du privé pour légitimer l'intervention publique que constitue la diffusion du *Soldat desarmé* : les propos sont scénographiés comme n'émanant pas d'un parti cherchant à disqualifier un autre mais d'un seul homme dénué de toute intention sous-jacente, notamment en matière de politique. Ainsi, par exemple, le soldat rapporte que les princes ont cousu une peau de renard sur celle du lion, puis précise : « je ne sçay pas ce qui en est, mais tout le monde le dict ainsi » (p. 4 – la métaphore animalière est reprise de la *Vie de Lysandre* par Plutarque). Le concepteur de l'imprimé exploite pleinement la situation d'élocution fictive qu'il a lui-même créée : l'accusation de dissimulation de la violence par la ruse est formulée de manière très indirecte, par un locuteur fictif qui ne l'exprime même pas en personne mais se contente de répéter, avec une fausse naïveté exacerbée, une rumeur entendue. L'imprimé étant conçu comme une diffusion des propos de l'intéressé, le discours est doublement rapporté. Les filtres multiples, destinés à dissimuler la nature foncièrement polémique de l'assertion, exigent du lecteur contemporain une lecture très attentive.

La manœuvre semble manquer de finesse et peu susceptible de fonctionner auprès d'un lectorat érudit. Le montage discursif est toutefois complexifié par le fait que cet imprimé s'ouvre par un « *Advertissement au lecteur* » d'une page qui, tout en proclamant son intention de fournir des clés de lecture à son public – la fonction par excellence du texte d'escorte, même en contexte polémique (Goderniaux 2022) –, brouille en réalité les pistes. D'une part, l'auteur non identifié du prologue y indique que « le present narré » permettra de voir, « comme dans un chausse-pied, l'extravagante passion d'un soldat », et met en garde le lecteur par ces termes : « Ne t'estonne si au commencement de ce petite narré, l'auther invoque Dieu & le diable : c'est le naturel du soldat desarmé, qui est autant amy de l'un que de l'autre » (p. 3). Le discours qui suit ce prologue est donc diffusé au titre de contre-exemple voire de repoussoir. D'autre part, l'advertissement indique que ce qui suit constitue les propos d'« un soldat qui, ne respirant que la guerre, soubz le drapeau du colonel de la milice de Paris, veut en moins de temps que Cesar surmonter les ennemis de la Gaule. » Cet officier énigmatique sera mentionné une seconde fois dans le corps du texte, quand le soldat s'exclamera : « Je m'en vois plustost me ranger soubz le drapeau du colonel de la milice de Paris, qui ne manque pas de courage, non plus que moy » (p. 5). *Le colonel de la milice de Paris*

constitue en réalité le titre d'un autre imprimé paru la même année et qui, constatant que les actions des princes révoltés sont si mauvaises qu'elles conduisent la France à être déchirée par une guerre civile, invite le roi et la régente à autoriser les Parisiens à s'organiser dans une milice qui permettrait de rétablir l'unité du royaume, tant de manière politique que religieuse. Ainsi, *Le soldat desarmé* doit être lu comme une réplique au *Colonel de la milice de Paris*, et la majorité des idées qu'il énonce sont à considérer comme relevant de l'ironie voire de l'antiphrase. Le recours au « je » privé s'explique donc également par une volonté de s'opposer au « nous » public qui était à la manœuvre dans *Le colonel de la milice de Paris* : l'individualisme répond au collectif. Cette configuration très particulière est un nouveau piège pour le lecteur, tant du XVII^e que du XXI^e siècle.

La thématique centrale de l'imprimé est celle de la paix et de la guerre. La querelle à propos de ces notions émaille l'ensemble de la polémique de la première Modernité (Cahn, Knopper et Saint-Gille 2019) mais est particulièrement omniprésente au début du XVII^e siècle, époque où chaque camp en présence se structure notamment par sa définition des critères d'une guerre juste et des conditions dans lesquelles rechercher la paix. Le positionnement du *Soldat desarmé* en la matière est double. D'une part, il accuse les princes révoltés d'être la cause de la guerre et de chercher à l'entretenir au mépris de l'intérêt de l'État. Exploitant toute l'ironie que lui confère la situation d'énonciation, il formule un grief sous l'apparence de le rejeter : « Je ne scaurois pour moy m'imaginer que tout ce qu'ils ont fait, ils l'ayent fait pour avoir le chasteau d'Amboise » (p. 4). Non seulement les princes constituent la cause de la guerre, mais ils sont aussi coupables de mener une guerre injuste car conduite au nom de mauvaises raisons, c'est-à-dire une ambition personnelle et matérielle – par contraste, les partisans de la paix sont implicitement identifiés comme ceux qui agissent pour le bien de l'État ou, comme le mentionnera le libelle à la page suivante, l'honneur du roi ou de Dieu. De plus, *Le soldat* affirme qu'en matière de guerre et de paix, les princes « jouent au plus fin » (p. 4) : en plus de mal agir, ils cherchent donc à dissimuler leurs mauvaises intentions (d'où l'accusation de coudre un morceau de la peau du renard sur celle du lion).

Sur ce premier point, *Le soldat desarmé* rejoint donc *Le colonel de la milice*, qui fustigeait lui aussi l'action belliqueuse des princes. En revanche, il accuse implicitement le même texte de constituer un autre soutien à la guerre. On ne le comprend qu'en

prenant en compte le fait que la majorité des affirmations du *Soldat* relèvent de l'ironie et confinent parfois à l'antiphrase. Ainsi, quand il indique « Je m'en vois plustost me ranger soubz le drapeau du colonel de la milice de Paris, qui ne manque pas de courage, non plus que moy » (p. 5), il annonce son intention de recourir à la *reductio ad absurdum* et, sous couvert de défendre le bellicisme exprimé par *Le colonel de la milice de Paris*, de le critiquer en révélant son inanité. Ainsi, dès la page suivant celle de l'avertissement au lecteur, *Le soldat* affirme : « J'espere que la paix ne sera pas de longue duree » (p. 4). La logique d'antiphrase verse abondamment dans l'ironie. Par la suite, le libelle s'interroge : « Faut-il que nous fournissions à nos ennemis des armes pour nous battre ? [...] Faut-il que je desarme pour les desarmer ? » (p. 5). L'impatience du locuteur est une nouvelle preuve implicite de l'illégitimité de la guerre qui, si elle éclatait, signifierait le triomphe des mauvaises passions, que les rois de France n'auront de cesse de combattre durant tout le du XVII^e siècle (Rodier : 2019).

Feignant de légitimer la prise des armes contre les rebelles, *Le soldat desarmé* recourt à une métaphore organique très prisée des textes polémiques cherchant à légitimer la violence contre un groupe politique ou religieux (Leonardo : 2002) : il faut « regarder le mal en sa naissance pour l'estouffer » car « en sa petitesse, on n'en découvre pas le danger quand il est accreu, on n'en découvre plus le remede » et « avec bien peu d'effort arrest-t'on [*sic*] le premier bransle des esmotions, mais il est difficile par apres d'en arrester la course » (p. 7-8). Il s'agit d'une nouvelle parodie du *Colonel de la milice*, qui était sous-titré *Un Dieu, une foy, un roy, une loy*, adage typique des catholiques zélés par lequel ces derniers soulignent que la grandeur et la prospérité du royaume viennent de son unité, ce qui implique d'en éliminer toutes les scories – c'est-à-dire, dans la plupart des cas, les protestants. Au XVII^e siècle, de nombreux textes pacifistes et/ou royalistes retourneront entièrement l'argument organique énoncé de manière ironique par *Le soldat desarmé*, soulignant que l'emploi de la violence entre Français de confessions différentes est un remède pire que le mal qu'il est censé soigner.

Enfin, en faisant répliquer un *Soldat* à un *Colonel de la milice* que les bourgeois de Paris proposent de financer, ce libelle effectue peut-être une critique de l'usage de la violence par les membres du Tiers État. Montrant combien la prise des armes par des bourgeois serait néfaste au royaume dans le sens où elle ouvrirait la porte à bien des dérives, *Le soldat desarmé* plaiderait alors implicitement pour que la violence demeure l'apanage des *bellatores* traditionnels : contrairement à la piétaille ou aux bourgeois, les

nobles savent distinguer un juste recours au conflit de la guerre entamée pour assouvir de condamnables passions. *Le colonel* serait alors à comprendre comme une accusation implicite des aristocrates, critiqués pour leur inaction face au danger qui plane sur la France (Jouanna :1989).

En conclusion, ce texte passionnant, parce qu'il maille différents débats, permet d'effectuer une plongée au cœur du jeu politique de la fin de la régence de Marie de Médicis. Mais, parce qu'il recèle une stratification multiple de pièges, il requiert une lecture très fine afin de les déjouer et d'éviter les contresens. Pour ces deux raisons, il ne prend pleinement son sens que réinséré dans son contexte le plus précis.

Une notice d'Alexandre GODERNIAUX

Bibliographie

CAHN Jean-Paul, KNOPPER Françoise et SAINT-GILLE Anne-Marie (dir.), *De la guerre juste à la paix juste. Aspects confessionnels de la construction de la paix dans l'espace franco-allemand (XVI^e-XX^e siècle)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2019.

CHARTIER Roger et RICHEL Denis, *Représentation et vouloir politiques. Autour des États généraux de 1614*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1982.

DEBBAGI BARANOVA Tatiana, *À coups de libelles. Une culture politique au temps des guerres de religion (1562-1598)*, Genève, Droz, 2012.

DUCCINI Hélène, *Faire voir, faire croire. L'opinion publique sous Louis XIII*, Seysell, Champ Vallon, 2003.

GODERNIAUX Alexandre, « Désigner le scandale. Le paratexte des pamphlets catholiques entre accusation et légitimation (France et Pays-Bas habsbourgeois, 1579-1590) », in MOREAU Isabelle, PERONA Blandine et ZANIN Enrica (éd.), *Fabrique du scandale et rivalités mémorielles (1550-1697)*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2022 (coll. « S@voirs humanistes », n°2), p. 117-130.

HILDESHEIMER Françoise et CARBONNIÈRES Louis de, *Autour des États généraux de*

1614, Paris, Champion, 2016.

JOUANNA Arlette, *Le devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989.

LEONARDO Dalia, « “Cut off this rotten member”: The Rhetoric of Heresy, Sin, and Disease in the Ideology of the French Catholic League », in *The Catholic Historical Review*, vol. 88 (2002), n° 2, p. 247-262.

RODIER Yann, *Les raisons de la haine. Histoire d'une passion dans la France du premier XVII^e siècle (1610-1659)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019.

TEYSSANDIER Bernard (dir.), *Le Roi hors de page et autres textes. Une anthologie*, Reims, ÉPURE - Éditions et Presses universitaires de Reims, 2013 (coll. « Héritages critiques », n° 2).

Vers l'objet : URL permanente

<http://hdl.handle.net/2268.1/8145>

modifié le 19/07/2024